Journal

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

de la

LANGUE FRANÇAISE,

Rédigé par M. Marle,

Membre de l'Athénée, de la Société Grammaticale, etc., etc., et par plusieurs autres Grammairiens.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
BOILEAU, *Art poétique.*

15^ME NUMÉRO.

Paris,

Au Bureau, chez M. Marle, rue du Bouloy, N° 8;
CHEZ { Béchet aîné, quai des Augustins, n. 47.
Johanneau, rue du Coq Saint-Honoré.

1827.

TABLE.

Troisième et dernier article sur la théorie du verbe, par M. Bescher.
Peut-on dire *au fur et à mesure?* — La réponse est de M. Marle.
Orthographe de *quelque... que*, par M. Bescher.
Synonymie des verbes *penser* et *songer*, par M. Fellens.
Prononciation du mot *avec*, par le même.
Synonymie de *gratis* et *gratuitement*, par M. Marle.
Emploi de l'impératif du verbe *vouloir*, par M. Boniface.
Fin de la première partie du cours de M. Boniface.
Examen de la Grammaire de M. d'Olivier, par M. Marle.

JOURNAL

Grammatical et Didactique

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

Chapitre premier.

DISCUSSIONS.

THÉORIE DU VERBE.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE. (*Voy. p.* 129, 1.re *année, et* 107, 2.me *année.*)

Y a-t-il des verbes *concrets*, des verbes renfermant deux élémens matériels? A-t-on dit primitivement: je *suis riant*, je *suis aimant*, je *suis obligeant*, etc., et par suite: je *ris*, j'*aime*, j'*oblige*, afin que la manière de s'exprimer fût plus concise, et qu'elle se rapprochât de la vitesse de la pensée?

Si ces deux élémens n'existent pas matériellement, sont-ils dans l'esprit, et doit-on les mettre en évidence par la décomposition analytique?

Voici ma réponse :

Deux mots contractés conservent toujours l'empreinte de leur première formation. Dans l'union qui s'est opérée les deux fractions sont sensibles, et les mots séparés peuvent facilement être rappelés à leur origine. S'il n'en est pas de même ici, si je ne découvre dans je *ris*, j'*aime*, j'*oblige*, aucun vestige de je *suis*, je dis que le mélange n'a pas eu lieu.

La contraction ou la *concrétion* n'est point matérielle, cela est évident.

L'idéologie la fait-elle supposer? C'est la seconde question qu'il faut examiner.

Si l'on considère le verbe *être* dans sa signification, dans ses formes, dans son emploi, on le fait nécessairement descendre du haut rang où le veulent placer ceux qui le regardent comme le verbe unique, le verbe créateur.

Être a cela de commun avec les autres verbes que, dans la construction des phrases, il offre à l'esprit quatre idées distinctes; 1.° celle du mode, 2.° celle du temps, 3.° celle de la personne, 4.° celle du rapport de son complément au sujet.

Louise *est* vertueuse.

Est indique le mode affirmatif, le tems présent, la troisième personne, et le rapport del a qualité au sujet *Louise.*

Mais relativement aux autres verbes, il a ce degré d'infériorité que, ne renfermant aucune idée dans son radical, il prend toujours hors de soi le rapport qui convient au sujet. *Être*, je *suis*, je *fus*, je *serai*,

n'offrent aucune trace d'une même dérivation. Nul verbe dans notre langue n'a cette incohérence de signes, et de toutes les expressions de ce genre, c'est, sans contredit, la plus irrégulière dans sa conjugaison.

Outre les quatre idées principales que j'ai reconnues dans l'emploi du verbe *être*, les verbes que l'on dit *concrets* en présentent une de plus. Ils renferment en eux-mêmes la nature du rapport sous lequel ils font considérer le sujet. *Courir* fait naître l'idée du mouvement appelé course, *jouer* celle du jeu, *commander* celle du commandement, *appartenir* celle de l'appartenance, etc.; il en résulte qu'il est inutile de les décomposer pour connaître la nature du rapport qu'ils expriment. Quel que soit le nombre des idées qu'ils rappèlent, tous les verbes sont également simples dans leur forme comme dans leur expression.

Être, placé entre deux termes, devient le signe ou le lien de leur rapport, mais il ne désigne l'existence d'aucun de ces termes. Tout sujet, tout rapport, toute action, toute qualité ou manière d'être, existent dans l'esprit quand ils sont énoncés.

Lorsque je dis : la bonne, la sage, la douce Louise est devenue l'appui de sa famille, je reconnais dans *Louise* les qualités *bonne*, *sage*, *douce*, par cela seul que je les énonce.

Si je disais : Louise *est* bonne, elle *est* sage, elle *est* douce, alors je prononcerais une affirmation.

Dans le premier exemple, les qualités sont liées au substantif sans que je les affirme ; je les suppose admises. Dans le second, mon dessein n'est de constater ni

l'existence de Louise, ni celle des qualités dont elle est ornée ; j'affirme seulement qu'elles lui conviennent.

En disant : Louise *aime* sa sœur, je trouve dans *aime* la même affirmation que dans *est*, plus l'action d'aimer. La finale du verbe qui désigne le singulier et la troisième personne, m'apprend que cette action s'attribue au sujet *Louise*. Toutes les conditions qui forment un sens complet, une proposition, existent, sans que j'aie besoin d'introduire *être* dans ma phrase, et de décomposer *aime*. Chaque verbe a donc sa signification indépendante de celle de tout autre verbe; ils ne se confondent ni matériellement ni idéologiquement l'un dans l'autre. On ne peut pas plus faire entrer *être* dans la formation de *aimer*, qu'*aimer* dans celle de *être*.

Mais on dit :

Tout dans la nature est substance ou modification ; le verbe ne peut donc prononcer qu'entre une substance et une manière d'être. Or, s'il renferme la vertu modificative dans son expression, on doit l'en faire sortir, afin que le jugement puisse porter sur les deux termes de la proposition.

Je viens de prouver que la proposition peut exister sans que le verbe soit décomposé. Quand je dis : *Louise souffre*, j'énonce 1.° un sujet, 2.° la souffrance ou l'action de souffrir, 3.° le rapport de cette action au sujet. Cela suffit.

Reconnaissons aussi que rien n'est moins déterminé, que rien n'est plus vague que ces expressions *manière d'être*, *modification*. Elles s'appliquent à tout, et ne distinguent rien. Comment se flatter de pénétrer dans

la connaissance d'une langue, si l'on ne commence par poser des limites, par établir la classification des mots ?

On dira :

Avant de classer les mots, il faut les asseoir sur une base large qui convienne à tous, et les ranger ensuite par groupes d'après leur analogie. La manière d'être ou la modification, voilà cette base. Comme les verbes indiquent des modifications passagères, momentanées, et que les adjectifs ont une signification de permanence, de durée, on nomme les premiers modificatifs d'action, *et les autres* modificatifs d'état.

Si les verbes que vous appelez *concrets* exprimaient tous des actions, vous pourriez vous croire fondé à leur donner la dénomination de *modificatifs d'action.* Il n'en est pas ainsi : plusieurs de ces verbes sont destinés à peindre les simples vues de l'esprit. Ils ne se trouvent donc point compris dans votre classification; les voilà hors du cercle que vous avez tracé. Cependant ils sont assez nombreux, et votre définition ne les embrasse pas.

En outre, on peut, dans les vues de l'esprit, considérer un objet sous plusieurs rapports, sous divers aspects, sans que l'attention se porte particulièrement sur aucune de ses modifications ou manières d'être.

Quand je dis :

J'*ai* un fort joli jardin. — Mon frère *possède* une belle maison. — Ce château *appartient* à mon oncle; — il *conviendrait* à ma sœur. — Mon cousin *demeure* à la campagne; — il *habite* un village; — il *pourra* vous obliger.

Quelles sont les vues de mon esprit ? Est-ce d'offrir une modification, soit durable, soit momentanée, de moi-même, de mon frère, du château, de mon cousin, ou plutôt d'exprimer des rapports de possession, d'appartenance, de convenance, d'habitation, de puissance ?

Si je dis :

Le vent *agite* le feuillage. — Léonide *court* dans la prairie,

Est-ce sur la modification du vent, probablement différente de celle qu'il éprouve lorsqu'il *soulève* les flots, est-ce sur l'attitude du corps, sur le mouvement des jambes, des bras de Léonide, enfin sur ce qui constitue sa manière d'être passagère, que je veux arrêter la pensée ? Non ; je dis que le vent fait l'action d'agiter les feuilles ; que Léonide franchit rapidement un espace.

Embrassant d'un coup-d'œil rapide un ensemble de modifications, je donne le titre d'action à leurs résultats, qui forment, en cette circonstance, un tout dans mon esprit. Quand j'exprime une action, ce n'est donc point une simple modification que je veux peindre. S'il y avait synonymie entre les deux mots, il eût été inutile d'inventer le premier. Modificatif et verbe sont deux expressions qui diffèrent et pour la forme et pour le sens.

Je vois un homme tenant une plume, la tête penchée, les yeux fixés sur une feuille de papier ; je dis : cet écrivain *compose* un ouvrage. Par ce mot *compose* ai-je voulu présenter à l'esprit la manière d'être, la modification de l'individu ? ou plutôt, de l'examen de cette

manière d'être, n'ai-je pas tiré la conséquence de l'existence de l'action ?

Nul doute que l'expression d'une action ne puisse avoir pour base la manière d'être d'un objet, d'un individu. Je juge d'après la manière d'être de Paul, qu'il *marche*, qu'il se *promène*, qu'il *boit*, qu'il *mange*. Cependant il n'en est pas de même si le verbe n'exprime qu'une vue de l'esprit; la modification ou la manière d'être de Paul ne m'apprend point qu'il *demeure* à la ville plutôt qu'à la campagne, qu'il *possède* une maison et non un jardin, qu'il *pourra* ou ne pourra pas m'obliger, etc.; mais dans l'un et dans l'autre cas mon dessein n'est point d'affirmer la manière d'être, la modification.

Un autre inconvénient de cet abus de mots, c'est que le verbe se trouverait doué d'une double vertu modificative, toutes les fois qu'il serait suivi d'un complément. Lorsque je dis : Le vent *agite* le feuillage, non-seulement j'exprime la prétendue modification du vent, mais bien autrement celle des feuilles; et comme elles subissent autant de manières d'être qu'elles éprouvent de mouvemens, mon verbe enfante mille manières d'être par seconde.

Si Pierre *frappe* Paul, Pierre se trouve modifié par le mouvement que produit l'action de frapper; mais Paul objet et victime de sa violence l'est bien davantage.

De telles subtilités ne sont propres ni à donner une idée claire et précise du verbe que l'on dit *concret*, ni à servir de base à des principes de grammaire.

Cette expression *modification* doit s'appliquer parti-

culièrement à des qualités plus ou moins durables, mais qui offrent assez de permanence pour qu'on puisse facilement les saisir et y arrêter la pensée. Quand je vois un édifice, quand j'examine sa construction, son étendue, son élévation, son exposition, etc., je me fais une idée de sa manière d'être. Qu'il *appartienne* à Jacques ou à Pierre, peu importe. Un rapport d'appartenance n'est point une modification.

Il est reconnu que la principale fonction du verbe dans le discours, n'est point d'exprimer la manière d'être, parce que la vertu modificative n'est pas de son essence. On ne peut donc le nommer *verbe adjectif*, ni chercher le modificatif dans sa décomposition.

Portons maintenant nos regards sur la grammaire; voyons si elle prêtera son appui à la métaphysique pour bannir cette fausse doctrine de la *concrétion*. Quand on méconnaît une des lois essentielles d'une langue, tous les principes sur lesquels elle repose se trouvent à la fois ébranlés.

Lorsque le verbe *être* sert de signe de rapport entre deux termes substance et modification, la qualité ainsi considérée s'énonce par l'adjectif, car *être* ne peut avoir pour complément direct que l'adjectif ou le substantif pris comme signe de qualité.

Ainsi un mot terminé en *ant* peut être considéré comme exprimant un état, une qualité; alors il se fait précéder du verbe *être*. On dit d'une personne qu'elle *est* obligeante, prévenante, prévoyante, etc., ce mot tient de la nature du verbe; dans ce cas l'analyse

décompose *obligeant* par *qui oblige*, *prévenant* par *qui prévient*, *prévoyant* par *qui prévoit*. Le participe, comme verbe, équivaut à une proposition.

Il est de règle qu'au verbe seul appartient la puissance de régir directement ; l'adjectif n'est jamais suivi que du complément indirect. Je ne dirai donc pas : Cette personne *est* obligeant ses amis, elle *est* prévenant ses voisins, elle *est* prévoyant l'avenir, elle *est* aimant son prochain. Si je ne puis m'exprimer ainsi dans la langue usuelle, c'est un contre-sens de me faire tenir ce langage dans l'analyse.

Veut-on, pour le justifier, recourir à la langue latine, d'où la nôtre tire presque toutes ses dérivations ? En latin, ces deux locutions *vir amans virtutis*, et *vir amans virtutem*, sont également admises : vous en concluez que l'adjectif peut être suivi du complément direct. Il est faux que dans les deux passages *amans* soit adjectif. Dans le dernier, il tire du verbe et sa forme et sa signification. Faites-le précéder de *est*, vous ne pouvez plus employer le complément direct : *Ille vir est amans virtutis*, jamais vous ne direz : *Est amans virtutem*. De même que nous disons : Ce sont des hommes *habitant* la campagne; *ignorant* la dissimulation ; et : ces hommes sont *habitans* de la campagne ; ils sont *ignorans* des détours de la chicane. Là *habitant* et *ignorant* doivent être considérés comme dérivant du verbe, et se traduire par *qui habitent*, *qui ignorent ;* ici ce sont des adjectifs.

Il en est de l'analyse comme de toute chose dont on peut abuser. Quand une expression est claire par elle-

même, et qu'elle offre un sens bien déterminé, il est superflu de la mutiler pour y chercher des idées souvent obscures, ou pour en substituer d'étrangères à celles qu'elle renferme. Il n'est pas permis surtout d'analyser une phrase par un assemblage de mots incohérens, barbares; par des constructions bizarres qui n'appartiennent à aucune langue, ou qui présentent un sens louche, amphibologique : ce n'est point là analyser; c'est dénaturer le sens des mots, c'est fausser le jugement.

Traduisez :

Je vais aller à la campagne ; je viens de terminer mon ouvrage.

Par :

Je suis *allant* être *allant* à la campagne; je suis *venant* d'être *terminant* mon ouvrage.

Je demande à quoi ressemble un pareil langage. Je pourrais construire mille phrases dont la décomposition ne serait pas moins choquante.

Une analyse, dites-vous, *loin de décolorer la pensée, en fait ressortir toute l'énergie; la décomposition d'un tout ne peut donner au résultat que chacune des parties qui sont entrées dans sa composition. Les parties se voient mieux isolément que groupées les unes avec les autres.*

Rien de mieux. Que diroit-on d'un prétendu chimiste qui, pour décomposer une liqueur, y mêlerait, sans choix, d'autres liqueurs étrangères, et donnerait son résidu comme formant les parties constituantes du liquide qu'il aurait voulu analyser ?

C'est précisément ce qu'on fait. On mélange deux mots dont la signification est essentiellement différente, et l'on dit : Voilà les parties qui sortent de la décomposition du verbe *concret*. Moi, je soutiens que ces deux parties ne sont pas dans ce verbe; qu'en conséquence on ne peut les en extraire.

Lorsque je dis :

Les chars *roulent*. — Le soleil *brille*. — L'éclair *luit*. — Les toits *brûlent*. — Ces gens *médisent*, *contrarient*. — Cet homme *domine*. — Son air *séduit*. — Il est beau de *mourir* pour sa patrie.

Vous traduisez ainsi :

Les chars sont *roulant*. — Le soleil est *brillant*. — L'éclair est *luisant*. — Les toits sont *brûlant*. — Ces gens sont *médisant*, *contrariant*. — Cet homme est *dominant*. — Son air est *séduisant*. — Il est beau d'être *mourant* pour sa patrie.

Quelles idées faites-vous naître par cette décomposition? Votre intention est de faire sortir du verbe ce que vous nommez l'*attribut d'action;* partout c'est votre *attribut d'état* (l'adjectif) que vous exprimez. Des chars qui sont *roulans* ne sont pas des chars qui *roulent;* il ne vous est donc pas permis d'écrire : les chars sont *roulant*. Le soleil est *brillant* de sa nature; il ne *brille* pas toujours. L'éclair est *luisant;* c'est sa propriété indépendante de l'action de *luire*. Des toits consumés par l'action du feu ne sont pas simplement *brûlans*. Des gens peuvent être *médisans, contrarians,* sans *médire*, sans *contrarier*. Un homme qui est *dominant*, qui a le caractère de la domination, peut ne pas *dominer*. Un air qui est *séduisant* ne *séduit* pas pour cela. L'action de *mourir* ne peut signifier l'état d'être *mourant*.

Quelque penchant que l'on ait pour cette espèce de

décomposition, de quelque prévention qu'on soit imbu pour fermer les yeux sur la différence essentielle des deux significations, ne conviendra-t-on pas du moins que cette analyse rend la phrase obscure, amphibologique; qu'elle laisse l'esprit en balance entre deux acceptions absolument distinctes? Quand elle n'auroit que cet inconvénient, n'est-ce pas un motif puissant pour la rejeter?

Un nouvel embarras se présente :

Quand on dit : *J'ai un joli jardin*, vous traduisez *j'ai* par *je suis ayant, je suis possédant ;* car *j'ai*, selon vous, est un verbe *concret.* Ainsi vous offrez à l'esprit un tems présent, une possession actuelle.

Mais si je dis :

Voilà donc cette personne que j'*ai* tant aimée, estimée, chérie, admirée, considérée, respectée, honorée,

J'exprime des actions passées; l'estime, l'amitié, la considération, le respect, etc., que j'avais pour cette personne, n'existent plus. Cependant en décomposant *j'ai* par *je suis ayant*, comment se rendre compte de cette époque passée qui domine dans la phrase? Je *suis ayant* signifie un présent; une personne *aimée, admirée, chérie, considérée, respectée, honorée*, jouit de tous ces avantages au moment même. Par votre analyse vous effacez donc l'idée du passé; vous faites disparaître de notre langue le mécanisme des conjugaisons; nous n'avons plus d'expressions pour indiquer les époques antérieures au moment de la parole; de plus, vous dénaturez le sens des mots, puisque vous

peignez comme présentes des actions dont il ne reste aucune trace. Malheureux système qui ne peut résister à aucun examen, sous quelque point de vue qu'on le considère !

L'idéologie, la grammaire proscrivent également cette méthode analytique qui réduit à un squelette hideux la plus riche, la plus noble des expressions, celle qui donne la vie au discours.

Je demande que vous me traciez l'idée du roi des animaux. Vous me montrez quelques ossemens, des muscles, des fibres inanimés, et vous dites : Voilà le lion. Mais où est l'agilité, la force, le courage, la férocité de ce superbe animal ? Je veux la peinture de la vie; votre main glacée me présente l'image de la mort.

BESCHER.

A monsieur Bonifface.

Après avoir vu avec un plaisir infini, dans les deuxièmes parties des trois premiers numéros de votre intéressant Journal, des notions pleines de clarté et de précision, je suis tout-à-fait désappointé par la lecture de celle du quatrième, y trouvant des choses que je ne puis saisir. C'est sans doute ma faute; mais cela-même est une raison pour me faire espérer quelques éclaircissemens de votre part.

Vous définissez la préposition *un modificatif incomplet de l'adjectif et du verbe combiné;* et vous observez

ensuite que, *quand elle complète un substantif, il y a nécessairement ellipse d'un adjectif.....*, quoiqu'il soit *souvent impossible d'exprimer l'adjectif.*

D'abord, j'aurais cru ne pas devoir qualifier d'*évident* un point fondamental de théorie, que je saurais ne pouvoir pas *souvent* être aperçu; j'aurais pensé qu'il est de l'essence d'une définition de convenir à toutes les choses définies; j'aurais aussi beaucoup hésité à laisser entendre que les substantifs sont *incomplets*, et ont, au moins quelquefois, besoin d'être *complétés* par un mot incomplet lui-même, tel que la préposition.

En second lieu, pour quel motif refuseriez-vous le service de la préposition à l'adverbe, lui qui exprime une qualité tout aussi bien que l'adjectif et le verbe combiné, et qui ne diffère de ces deux sortes de mots que par sa forme et son emploi. Serait-ce parce qu'il n'est que le quatrième de sa famille, et qu'il faut un privilège aux aînés dans un *gouvernement* tel que celui du discours, où presque tout est *régime*, excepté le *sujet* qui est roi *absolu?* Ce n'est pas chez vous, j'en suis convaincu, qu'on trouvera de telles balivernes. Vous conviendrez que l'on dit *conséquemment à ces principes*, tout aussi bien que *conséquent à ces principes; antérieurement à une époque*, comme *antérieur à une époque*, etc.

Ce n'est là, je pense, qu'un oubli involontaire; mais pour le nom, le substantif, le véritable chef du discours, le seul qui pourroit véritablement suffire pour former un discours, vous le déshéritez formellement de la préposition, et cela me tient fort au cœur.

J'ai furieusement oublié mes premières études : ce-

pendant je me crois une souvenance bien certaine d'avoir appris par cœur, il y a plus de cinquante-cinq ans, dans *les rudimens de la langue latine*, que l'expression *le parlement de Paris* devait se traduire *senatus Parisiensis* (c'était la seconde règle de la syntaxe) : plus loin, on trouvait que *un vase d'or* pouvoit se traduire *vas ex auro* et mieux *vas aureum*. J'en ai conclu dans ma petite intelligence qu'une préposition avec ce qu'on nomme son régime, prise dans une langue, pouvait bien quelquefois être l'équivalent d'un adjectif pris dans une autre langue; et je vous avoue que depuis ce tems, dans cinq langues étrangères, tant anciennes que modernes, que j'ai un peu étudiées, je n'ai rien aperçu qui dût me faire regarder comme une erreur ce que j'avais pensé à l'âge de neuf ans.

Or, si cela a lieu d'une langue à l'autre, il n'est pas impossible que cela soit aussi dans chaque langue : et effectivement il me semble qu'il pourrait ne pas y avoir grande différence entre *un homme en colère* et *un homme irrité;* entre *les vins de France* et *les vins français; les tissus d'Angleterre* et *les tissus anglais;* qu'*un homme à son aise* est *un homme aisé*, qu'*un marchand détaillant* est *un marchand en détail*, qu'*une femme en couches* est *une femme récemment accouchée*, qu'*un héritier par bénéfice d'inventaire* est *un héritier bénéficiaire*, qu'*une démonstration en règle* est *une démonstration régulière*, que *les terres en friche* sont *des terres incultes*, qu'*un paiement d'avance* ou *en avance* est *un paiement anticipé*, qu'*un paiement à compte* est *un paiement partiel*, qu'*une chose d'usage* est *une chose usitée*, etc., etc.

Je ne finirais pas, Monsieur, si je voulais rassembler toutes les locutions françaises où l'on trouve un substantif affecté d'une préposition avec son complément, tout comme il le serait d'un adjectif. Ce sera pour produire tel effet qu'on jugera à propos, pour le *modifier*, si vous le voulez, si tant est que l'objet du discours soit de *modifier des noms, des adjectifs, des verbes;* mais ce sera certainement pour parvenir à faire connaître *la chose dont on parle*, et *la qualité qu'on attribue à la chose dont on parle.*

Il me paraît donc bien certain que les substantifs ne doivent pas être exclus du service que peut rendre la préposition, à moins toutefois qu'ils ne soient *noms propres ;* mais ceux-ci rejètent aussi le service des adjectifs; et cependant ils expriment aussi des *substances*, des êtres susceptibles de modifications, de qualités, et dont les noms paraîtraient avoir autant de droits à être modifiés que peuvent en avoir les *noms communs.*

N'y aurait-t-il donc pas dans l'organisation du langage quelque chose qui eût une réalité bien certaine, une connexion bien intime avec la nature de la préposition, et dont on pût déduire avec certitude comment chaque mot concourt à exprimer la pensée, de manière qu'en supprimant ou changeant un seul mot, ce fût ou une autre pensée, ou un non-sens? Je ne vois pas qu'on puisse approcher de ce but avec vos *rapports,* vos *complémens*, vos *modifications*, non plus qu'avec les *relatifs, régimes*, les *incidens*, les *interrogatifs*, les *périodes* et autres expressions pareilles qui composent, pour ainsi dire, la totalité des grammaires usuelles.

Vous définissez la conjonction un mot *qui indique un rapport entre deux propositions;* et le verbe, un mot *qui exprime le rapport de l'attribut au sujet.* Est-ce donc qu'il y aurait une telle ressemblance entre ces deux sortes de mots qu'on puisse ainsi en parler dans les mêmes termes?

A la vérité, vous qualifiez le verbe, *signe spécial du jugement;* mais si le jugement se trouve manifesté quand on a exprimé le rapport de l'attribut au sujet, la conjonction manifesterait donc un jugement de jugement, puisqu'elle indique le rapport d'une proposition à une autre, et par conséquent d'un jugement à un autre. J'avais été révolté jusqu'à présent de voir presque toutes les grammaires qui courent le monde, dire que le verbe, ou au moins celui qu'elles appèlent *l'auxiliaire être*, lie l'attribut au sujet. Je leur reprochais *in petto* de confondre le verbe avec la conjonction; et j'espérais que vous en feriez bonne justice, vous, Monsieur, qui, sous les bannières des Etienne, des Beauzée, des du Marsais, des Condillac, des Tracy, des grammairiens profonds, regardez *être* comme le *verbe essentiel.* Mais ne voilà-t-il pas que vous appliquez parallèlement à la conjonction et à ce *verbe essentiel* le même mot de *rapport* que la tourbe des grammairiens applique si gauchement à la préposition, sans comprendre pourquoi Beauzée l'y avait associé.

Voilà, Monsieur, ce qui me met dans l'embarras, dans l'impossibilité de suivre avec vous la marche lumineuse que vous aviez ouverte, marche qui promettait de me faire comprendre enfin l'organisation du langage. J'espère encore pouvoir en reprendre la trace,

si vous voulez bien, par quelques mots d'explication, m'y remettre, ou me faire voir qu'elle n'est pas perdue. C'est dans cette attente que je suis, etc.,

ROBINOT, *Docteur ès-sciences.*

Nota. M. Boniface répondra à cette lettre dans le prochain numéro.

Chapitre second.

SOLUTIONS.

Faut-il dire :

AU FUR ET A MESURE,

ou :

A FUR ET A MESURE?

Nous croyons qu'on ne doit dire ni l'un ni l'autre. Voici nos griefs contre ces deux locutions.

On lit dans le Dictionnaire de l'Académie :

AU FUR ET A MESURE,
A FUR ET A MESURE,
} Termes de pratique, dont les notaires se servent pour dire: *à mesure que.*

Laveaux, Boiste, Chapsal, en un mot tous les grammairiens qui font autorité, tiennent le même langage.

Or, si ces gothiques locutions ne s'emploient que pour *à mesure que*, pourquoi ne se servirait-on pas ex-

clusivement de celle-ci, qui est à la fois moderne, claire et correcte?

Peut-être dira-t-on que *fur* exprime une idée qu'on ne retrouve pas dans *à mesure que*; et, alors, on donnerait un démenti bien formel aux auteurs que nous venons de citer : ce qui ne serait pas très-galant; mais la galanterie n'est pas de rigueur en grammaire.

Pour nous, qui n'avons pas encore abordé cette question, nous allons tâcher de la résoudre en examinant toutes les acceptions dans lesquelles *fur* a été pris.

Fur, mot fort usité dans notre vieux langage, s'écrivait encore *feur*, *feurs*, vers le milieu du dernier siècle. Dans son acception originelle il signifiait *prix*. Monet, auteur de l'*Inventaire de la Langue française*, lui conserve cette signification dans les phrases suivantes :

Il a mis ses marchandises à FEUR raisonnable ;
Il vendait son vin à FEUR mis par le magistrat ;

c'est-à-dire :

Il a mis ses marchandises à un PRIX raisonnable ;
Il vendait son vin au PRIX fixé par le magistrat.

Le verbe AFFEURER (*taxer, mettre à prix*), qu'on employait encore du tems de Corneille; mais qui depuis est allé grossir le nombre de nos mots *invalides*, n'est qu'un dérivé du substantif FEUR.

Non-seulement ce substantif a été le synonyme de prix, il a encore signifié *taux*, *proportion*, *marché*, *foire*, *tribunal*, *peau d'agneau*, *fourrure*, *fourreau* et *feutre* (Voy. le Diction. *in-folio* de Bullet.)

La question se réduit donc à savoir s'il est aujourd'hui dépouillé de ces 10 significations, ou s'il en a conservé quelques-unes.

Il est clair qu'il ne signifie plus ni *marché*, ni *foire*, ni *tribunal*, ni *peau d'agneau*, ni *fourrure*, ni *fourreau*, ni *feutre*. S'il exprime encore quelque idée dans notre langue, ce ne peut être qu'une de celles-ci : *prix*, *taux*, *proportion*.

Certes ! il ne signifie aujourd'hui ni *prix*, ni *taux*; car celui qui dirait :

Je vous livrerai telle marchandise au FUR et à mesure que je l'achèterai,

pour :

Je vous livrerai telle marchandise au PRIX et à mesure que je l'achèterai,

ou pour :

Je vous livrerai telle marchandise au TAUX et à mesure que je l'achèterai ;

ne rendrait pas sa pensée, et ne serait point compris.

Il ne peut donc signifier que *proportion ;* mais alors il est complètement inutile devant *à mesure*, qui exprime la même idée, et, de plus, le tems pendant lequel la proportion a lieu. Ainsi FUR, qui ne s'emploie jamais sans cette dernière expression, doit être banni de notre langue comme y formant toujours un pléonasme vicieux, une *périssologie*.

Cette phrase :

AU FUR ET A MESURE que l'un avançait, l'autre reculait,

Signifie :

A PROPORTION et A PROPORTION ET EN MÊME TEMS que l'un avançait, l'autre reculait.

La présence de l'inutile FUR produit partout le même effet.

Si l'on prétend que nous attribuons à l'expression *à mesure* une signification qu'elle n'a pas, nous conseillerons à nos contradicteurs d'ouvrir tous les dictionnaires modernes, ils y trouveront :

A MESURE, { Locution conjonctive qui signifie à proportion et en même tems.

Il est d'ailleurs bien facile de prouver que c'est là le véritable sens de *à mesure.*

Ces phrases :

Dieu vous bénira à mesure que vous serez humbles, (ARNAUT.)

Nos désirs s'étendent à mesure que la fortune les satisfait, (LA HARPE.)

Le tonneau des Danaïdes se vidait à mesure qu'on l'emplissait, (ABLANCOURT.)

On se désabuse du monde à mesure qu'on le connaît, (ST. EVREMONT.)

Les romains augmentaient toujours leurs prétentions à mesure de leurs défaites. (MONTESQUIEU.)

signifient certainement :

Dieu vous bénira à proportion et en même tems que vous serez humbles,

Nos désirs s'étendent à proportion et en même tems que la fortune les satisfait,

Le tonneau des Danaïdes se vidait à proportion et en même tems qu'il se remplissait,

On se désabuse du monde à proportion et en même tems qu'on le connaît.

Nous osons espérer que nos lecteurs, partageant notre

courroux grammatical contre le mot *fur*, concluront avec nous qu'il faut l'envoyer rejoindre son dérivé *affeurer*, qui n'est plus en usage.

MARLE *aîné*.

QUELQUE.... QUE.

Un de nos correspondans nous adresse, sur l'emploi de *quelque... que*, des réflexions qui vont donner lieu à une réponse.

Suivant lui, quand *quelque* est placé devant un adjectif suivi d'un substantif, il faut examiner si le verbe qui entre dans la proposition prend le mode subjonctif, ou s'il est construit à l'indicatif. Dans le premier cas, *quelque* reste invariable et fait la fonction d'adverbe; dans le second, il est adjectif, et prend l'accord du substantif avec lequel il se trouve en rapport. Ainsi l'on dit :

Quelque grands projets qu'il *ait* formés, il a su les mettre à exécution.

Quelques grands projets qu'il *a* formés, l'ont complètement ruiné.

RÉPONSE.

On doit prendre la question de plus haut, et examiner *quelque* dans sa signification et dans les diverses positions qu'il peut avoir dans le discours.

Quelque se considère sous deux acceptions : 1.° il exprime un petit nombre, une modique quantité, dans un sens indéterminé; 2.° il prête à l'expression

du substantif, de l'adjectif ou du verbe qui le suit, un degré de force, d'intensité.

Nous allons l'envisager successivement sous ces deux points de vue.

Sous le premier aspect, quand ce mot est suivi d'un adjectif de nombre cardinal, il demeure invariable.

Plaise aux dieux que votre héros
Pousse plus loin ses destinées,
Et qu'après *quelque* trente années
Il vienne goûter le repos
Parmi nos ombres fortunées ! (VOLTAIRE.)

En ce sens, *quelque* signifie *environ*, *à-peu-près*, et répond au *circiter* des latins. Cette manière de s'exprimer ne convient qu'au style familier.

Dans les autres constructions il a la qualité d'adjectif, et prend le signe du pluriel s'il s'agit de plusieurs objets; quand il n'en modifie qu'un seul, il reste au singulier. Alors il représente un des mots latins *non nullus*, *quidam*, *aliquis*, *aliquot*.

Pour *quelques* plaisirs que de douleurs !

Quel est celui qui n'éprouve *quelque* plaisir à s'entendre louer ?

Il y a dans ce tableau *quelques* ombres d'un fort bel effet.

Les hommes les plus pervers ont toujours *quelque* ombre de vertu.

Quelques soins nécessaires
L'ont forcée à sortir, Monsieur, pour vos affaires.
(SAURIN.)

C'est dans cette catégorie que vient se placer la phrase citée :

Quelques grands projets qu'il a formés, l'ont entièrement ruiné.

Ainsi, sous cette acception, peu importe que *quelque* soit suivi d'un adjectif et du *que* relatif, ou d'un simple substantif; il est toujours variable.

La distinction orthographique de notre estimable correspondant, fondée sur la différence de mode, et qui exclut la concordance de *quelque*, lorsque le verbe est au subjonctif, n'a aucune base solide; c'est sur la signification du mot qu'il fallait l'établir.

Quand *quelque* ajoute à l'expression qui le suit un degré de force, d'intensité, le verbe qui vient après prend nécessairement le mode subjonctif.

Sous ce second aspect, *quelque* placé devant un substantif suivi du relatif *que* ou *qui*, est encore considéré comme adjectif déterminatif. Son accord est le même que dans les exemples précédens. Il tire sa dérivation de l'un des mots latins *qualiscumque*, *quicumque*, *quotcumque*, *quantuscumque*, qui sont des adjectifs.

De *quelques* avantages que vous ait doués la nature, n'oubliez jamais d'être modestes.

Avec *quelques* couleurs qu'on ait peint ma fierté,
Croit-on que dans ses flancs un monstre m'ait porté?
(Racine.)

Quelques prix glorieux qui me soient proposés,
Quels lauriers me plairont de mon sang arrosés? (*Id.*)

Sur *quelques* droits puissans que se fonde aujourd'hui
Cette ferme amitié qui vous répond de lui,
L'amour y peut-il moins? (Th. Corneille.)

On voit que l'adjectif qui suit le substantif ne porte aucune atteinte à la règle; *quelque* conserve sa qualité déterminative, parce qu'il modifie le substantif, et non l'adjectif.

Lorsque *quelque* précède immédiatement un adjectif, et que le substantif est ou sous-entendu ou séparé de l'adjectif par l'énonciation du verbe, alors *quelque* prend le titre d'adverbe, et ne varie point. C'est le *quantumvis*, le *quantumlibet* des latins.

Quelque puissans que vous soyez, craignez les caprices du sort. — *Quelque* précieux que soient ces objets, ils n'inspirent qu'une froide curiosité. — *Quelqu'*étrangers que vous dussiez être aux sciences, vous n'en êtes pas moins instruits ; votre éducation fut votre ouvrage.

Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes ;
*Quelqu'*élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes.
(J.-B. Rousseau.)

Quelque rivaux que nous soyons, nous ne nous en estimons pas moins. (Lemare.)

Mais de cette règle, basée comme les précédentes sur l'étymologie, on prétend tirer une conséquence forcée en disant que si l'adjectif est immédiatement suivi du substantif, l'invariabilité de *quelque* n'en doit pas moins avoir lieu. C'est une erreur.

Que le substantif soit suivi, qu'il soit précédé de son adjectif, peu importe ; il est toujours le mot dominant. Si l'on parle de *bonnes gens*, de *grands seigneurs*, d'un *bon*, d'un *mauvais écrivain*, etc., la qualité et l'individu auquel elle s'attribue se confondent et ne font qu'un dans l'esprit. *Quelque* placé devant de telles expressions doit être considéré comme précédant le substantif, et prendre la qualité et la forme de l'adjectif.

Tel est aussi le sentiment de M. Girault Duvivier. On lit dans la *Grammaire des Grammaires* : « L'Académie et quelques savans voulaient que, lorsque le sub-

» stantif est immédiatement précédé d'un adjectif, *quel-*
» *que* restât invariable : ils étaient d'avis que l'on écri-
» vît : QUELQUE *grands avantages que la nature nous*
» *ait départis*.... Mais la plupart des grammairiens mo-
» dernes et le plus grand nombre des écrivains ont re-
» jeté cette opinion. Lorsque le substantif est précédé
» d'un adjectif, ce n'est point à l'adjectif que se rap-
» porte *quelque*, c'est au substantif. On peut, dans ce
» cas, transposer l'adjectif après le substantif, et même
» le supprimer, sans nuire à la signification de *quelque*. »

En effet, sur quel raisonnement pourrait-on fonder la différence orthographique de *quelque* dans QUELQUES *discours plaisans que vous ayez débités*..... et QUELQUE *bons mots que vous ayez dits*..... Sa signification n'est-elle pas la même ? *Quelques* serait adjectif dans le premier exemple, parce qu'il précède le mot *discours*, et adverbe dans le second, parce qu'il est joint à l'adjectif *bons*. Ce n'est pas sur de tels moyens mécaniques que s'appuie une bonne règle de grammaire ; il faut toujours consulter le sens des mots.

Nous différons en cela du sentiment de Laveaux.

« *Quelque*, dit ce laborieux grammairien, change
» de rapport suivant qu'il précède le substantif ou l'ad-
» jectif. Dans le premier cas, il modifie un substantif,
» et est adjectif; dans le second, il modifie un adjectif,
» et est par conséquent adverbe. Dès que le mot *quel-*
» *que* est prononcé, l'esprit attend le mot modifié, et
» porte cette modification sur le premier qui se pré-
» sente.

» L'esprit ne doit jamais rester dans l'incertitude ; si
» *quelque* placé devant un adjectif pouvait être tantôt

» adjectif, tantôt adverbe, il faudrait ou y attacher » d'abord au hasard l'un ou l'autre caractère, ou at- » tendre le substantif qui doit déterminer ce caractère. » Rien n'est plus contraire au génie de notre langue » que ce tâtonnement ou cette incertitude. »

On peut répondre qu'il ne s'agit ici ni d'incertitude ni de tâtonnement. Quand on parle d'*habiles gens*, de *grands hommes*, de *vertes prairies*, etc., la pensée ne s'arrête pas spécialement sur l'adjectif; elle embrasse les deux idées à la fois, et n'en fait qu'un tout dans l'esprit.

Le raisonnement de Laveaux ne peut recevoir d'application que dans les phrases où l'adjectif est séparé du substantif par des mots qui les éloignent l'un de l'autre.

Au lieu de dire :

Quelques plaisans discours que vous ayez tenus.....

Si je disais :

Quelque plaisans que soient les discours que vous avez tenus.....

Alors l'adjectif se trouverait placé au premier rang, et attirerait exclusivement l'attention. *Quelque* aurait l'invariabilité de l'adverbe, parce que la pensée ne peut se porter d'abord sur un substantif dont l'expression est retardée par des mots intermédiaires. Voilà le seul cas où le raisonnement de Laveaux paraisse judicieux. En effet, *quelque* est toujours invariable en cette circonstance.

Voyons maintenant si notre doctrine est d'accord avec la manière d'écrire des bons écrivains :

Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, c'est la fortune avec elle qui forme les héros.

(La Rochefoucault.)

Une femme, *quelques grands* biens qu'elle porte dans une maison, la ruine bientôt si elle y introduit le luxe avec lequel nul bien ne peut suffire. (Fénélon.)

De quelques calomnies qu'on ait voulu me noircir, *quelques faux* bruits qu'on ait semés sur ma personne, j'ai pardonné sans peine ces petites vengeances. (Boileau.)

Et *quelques vains* lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre. (*Id.*)

Mais *quelques fiers* projets qu'elle jète en mon cœur,
L'amour, ah! ce seul mot me range à la douceur.
(Corneille.)

A quoi bon multiplier les exemples? Cela ne serait-il pas superflu pour la conviction du lecteur?

Il nous reste à examiner *quelque* suivi immédiatement d'un verbe.

Dans cette position *quelque* se divise en deux mots, dont le premier est adjectif et répond au *qualis* des latins, le second devient conjonctif.

Quels que puissent être vos premiers succès, vous ne les utiliserez que par de nouveaux travaux. — *Quelle* que fût la bonté de votre cause, *quelles* que dussent être vos espérances fondées sur la vérité, il fallait vous attendre à ce fâcheux résultat. — Faites retirer toutes ces personnes, *quelles* qu'elles soient, *quelles* qu'elles puissent être.

Quels que soient les grands noms qu'il tient de la victoire,
Et ce front si superbe où brillait tant de gloire,
Malgré tous ses exploits, l'univers à mes yeux
N'offre rien qui me doive être plus odieux.
(Crébillon.)

Quelle que fût d'ailleurs ma triste destinée,
Elle coulait du moins dans l'ombre du repos. (*Id.*)

Doutez-vous, *quels* que soient vos services passés,
Qu'un retour criminel les ait tous effacés?
(Crébillon.)

Seul maître de mon sort, *quels* que soient les climats
Où le ciel avec vous veuille guider mes pas...., (*Id.*)

Vous savez mieux que moi, *quels* que soient nos efforts,
Que l'argent est la clef de tous les grands ressorts.
(Molière.)

Je pense que la question est suffisamment éclaircie. J'ai pris pour base de mes raisonnemens notre bonne littérature. Il est facile de bâtir des systèmes; quand ils ne s'appuient sur rien, on les voit bientôt s'écrouler.

BESCHER.

SONGER ET PENSER.

On nous demande quelle différence caractérise la signification des mots *songer* et *penser*.

RÉPONSE.

Penser signifie proprement *avoir une pensée.*
Songer signifie *avoir un songe.*

Partant de cette signification primitive, nous poserons facilement les limites du sens de l'un et de l'autre mot; le substantif même qui dérive de chacun de ces deux verbes nous les indiquera.

Ainsi, *pensez à moi* peut se traduire par ces mots: ayez une pensée ou des pensées sur moi.

Songez à moi signifie proprement ayez un songe

sur moi, dans lequel je figure; considérez ma personne comme présente.

Et comme la pensée exige plus d'application qu'un songe, qui naît sans le concours de la volonté, il s'ensuit que *penser* dit plus que *songer*.

On trouve dans le Dictionnaire de Trévoux : quand on a soixante ans, il est tems de songer à soi. — C'est l'expression convenable; *penser* aurait exprimé davantage, et n'aurait pas été aussi juste.

On ne dit pas, suivant Laveaux, *songer* profondément, mûrement, fortement; au contraire, on joint fort bien ces adverbes au mot *penser*.

En effet, une pensée peut être profonde, mûre, forte; mais on ne dirait pas d'un songe qu'il est profond, mûr, etc.

L'explication que l'abbé Girard donne de ces deux mots vient encore confirmer le sens que nous y attachons.

« On *pense*, dit ce grammairien, tranquillement et »avec ordre pour connaître un objet. On *songe* avec »plus d'inquiétude et sans suite. »

Car une pensée peut être tranquille, réglée; mais un songe est généralement inquiet, agité et sans suite.

La Fontaine dit :

Un lièvre en son gîte *songeait*,
Car que faire en un gîte à moins que l'on ne *songe* ?

Ici le sens que nous avons indiqué est positivement marqué.

Songe au moins, *songe* au sang qui coule dans tes veines.
(Voltaire)

Songez vous dans quel sang vous allez vous baigner?

(RACINE.)

Dans ces derniers exemples, *songer* signifie *se représenter.*

Penser a souvent aussi le même sens que *croire*, *s'imaginer*, acceptions qui ne pourraient convenir au mot *songer.*

Penses-tu..... que ton titre de roi.....
Me fasse peur ..... ?

(LA FONTAINE.)

Par de stériles vœux *pensez*-vous m'honorer ?

(RACINE.)

Je *pense* qu'avec eux tout l'Enfer est chez moi.

(BOILEAU.)

D'où nous pouvons conclure que :

Penser se rapproche du sens de *croire, méditer, réfléchir; songer* signifie plutôt *se rappeler* un objet, *l'avoir présent* à l'esprit.

FELLENS.

PRONONCIATION DU MOT AVEC.

On nous demande comment on doit prononcer *avec moi.*

RÉPONSE.

La prononciation de ce mot devant une voyelle n'est pas douteuse ; *avec eux*, *avec un livre*, se prononcent certainement comme si l'on écrivait *avèq-eux, avèq-un* livre.

Mais devant une consonne prononce-t-on également *avèq ?*

Nous le pensons ; et nous fondons notre opinion sur l'usage des personnes instruites de Paris, sur l'avis des meilleurs lexicographes et sur l'ancienneté de cette prononciation, qui nous paraît suffisamment prouvée par la liberté qu'avaient les poètes d'ajouter, au besoin, la syllabe *que* à la fin du mot *avec.*

Tous les jours je me couche AVECQUE le soleil.
(BOILEAU.)

Nous ne voyons donc point ce qui pourrait autoriser à donner à ce mot la prononciation de *avè*, et nous croyons que les personnes qui voudront parler purement, continueront de prononcer dans tous les cas *avèq.*

FELLENS.

GRATIS ET GRATUITEMENT

Peuvent-ils être employés indifféremment l'un pour l'autre ?

L'abbé Girard avait promis de traiter cette question dans le second volume de ses synonymes ; mais il n'a pas tenu parole, et nous allons tâcher de suppléer à son silence.

1.

GRATIS et GRATUITEMENT sont l'un et l'autre l'équivalent de *sans frais*, *sans qu'il en coûte rien* : voilà le point de ressemblance entre la signification de ces deux adverbes.

2.

Quand on veut faire considérer la chose reçue comme un bienfait, on emploie GRATIS.

EXEMPLES :

Un médecin ami de l'humanité, soigne *gratis* les malades indigens.

Un professeur philantrope reçoit *gratis* à ses cours les jeunes gens studieux qui ne sont pas dans l'aisance.

Tais-toi ! dit Apollon ; le respect, le silence
Sont les remercîmens qu'on exige de toi ;
Faire du bien *gratis*, c'est le plaisir du Roi.

(*Le Chev. de Vers.*)

3.

Quand on ne veut pas donner à la chose reçue le caractère d'un bienfait, on emploie GRATUITEMENT.

EXEMPLES :

Il était plus aisé d'accorder *gratuitement* des terrains à quelques aventuriers, que de les engager à en solliciter la fertilité. (RAYNAL.)

Les hommes ne louent jamais *gratuitement* ; il faut toujours qu'il leur en revienne quelque chose. (SAINT-EVREMONT.)

Personne n'est bon et officieux *gratuitement*. (D'ARLANCOURT.)

Aucun de ces exemples n'offre la peinture d'un bienfait; voilà pourquoi les auteurs ont employé *gratuitement*.

4.

GRATUITEMENT *peut prendre place entre l'auxiliaire et le participe ;* GRATIS *n'y est jamais admis.*

On dit très-bien :

Vous avez *gratuitement* avancé un mensonge,

On vous a *gratuitement* accusé de négligence,
On lui a *gratuitement* attribué le mérite de l'invention ;

Mais on ne dit pas :

Vous avez *gratis* avancé un mensonge,
On vous a *gratis* accusé de négligence,
On lui a *gratis* attribué le mérite de l'invention.

GRATUITEMENT est, dans ces exemples, le synonyme de *sans fondement, sans raison.*

5.

GRATIS est quelquefois employé comme substantif; GRATUITEMENT n'a pas cette propriété.

On dit :

Il a obtenu le *gratis* de ses bulles ; (ACADÉMIE.)

On ne dit jamais :

Il a obtenu le *gratuitement* de ses bulles.

Telles sont les différences que nous avons cru apercevoir dans l'emploi des deux mots sur lesquels on nous a fait l'honneur de nous consulter.

MARLE *aîné.*

Plusieurs grammairiens se taisent sur le mode impératif du verbe *vouloir* (*veuille, veuillons, veuillez.*) D'autres disent que ce verbe n'a point d'impératif, et ne motivent pas leur opinion. Enfin quelques-uns prétendent qu'il est ridicule, absurde, et contraire à la logique, de *commander* de vouloir.

Faut-il condamner les écrivains célèbres qui se sont servis de l'impératif *veuillez ?* Amyot, Corneille, Molière, J.-B. Rousseau, J.-J. Rousseau, Voltaire, Marmontel, Diderot, Delille, Volney, etc.

De plus, si *veuillez* était absurde, ridicule, contraire à la logique, ne pourrait-on pas en dire autant d'*ayez ?*

RÉPONSE.

L'expression *veuillez* n'est pas contraire à la logique comme l'a avancé le grammairien Demandre qui la condamne ; mais, ainsi que la plupart des autres formes verbales analogues, elle est en contradiction avec la dénomination d'*impératif* donnée communément au mode que, d'après Domergue, j'ai cru devoir appeler *optatif.* (Voyez le chap. des modes, Journal Grammatical, p. 256). En effet, rien n'est moins impératif que *veuillez*, surtout comme expression abrégée de *ayez la bonté de*, qui, ainsi que *soyez-moi favorable*, *excusez-moi*, etc., est un véritable optatif.

Nos meilleurs écrivains l'ont employé, et, en fait de langage, leur autorité est plus respectable que celle de certains grammairiens qui n'ont étudié la langue que dans les grammaires et les dictionnaires.

En voici quelques exemples :

En lui déférant tout, *veuillez* vous souvenir
Que les évènements règleront l'avenir.
(CORNEILLE.)

Veuillez m'en dispenser. (MOLIÈRE.)

Veuillez bien m'inscrire d'avance sur la liste des souscripteurs.
(DELILLE.)

Veuillez du moins nous dire qui nous devons suivre.
(VOLNEY.)

Veuillez, Monsieur, rendre hommage au mérite.
(VOLTAIRE.)

Veuillez, Monsieur, vous rappeler ici la manière.....
(J.-J. Rousseau.)

Veuillez auparavant examiner avec moi. (Diderot.)

Cette manière de parler est d'ailleurs très-usitée dans le style épistolaire. Le singulier *veuille* et le pluriel *veuillons* sont d'un usage beaucoup plus rare.

De très-bons grammairiens approuvent l'emploi de cet impératif, témoin *Lemare*, *Laveaux*, *Vanier*, *Boinvilliers*, *Jacquemard*, *Ballin*, *Butet*, etc., etc. *Maugard* est d'une opinion contraire; encore est-il dans l'erreur, en disant que *veuillez* est un latinisme qui ne se trouve que dans *Amyot*, *Corneille* et *Molière*.

Un instituteur, M. Hanriat, excellent grammairien, me dit un jour que, loin de proscrire l'emploi de l'impératif du verbe vouloir, il en admettait deux : *veuille*, *veuillons*, *veuillez*, expressions de politesse, ou euphémismes; et *veux*, *voulons*, *voulez*, véritable impératif de *vouloir;* que ce dernier, quoique rarement employé, est français, comme dans *veux* fortement quelque chose, et tu l'obtiendras; *Voulons*, et nous serons obéis, etc.

Ceci me paraît un peu hasardé; cependant M. Vanier, en parlant de l'impératif, dit qu'on le rend plus énergique en s'exprimant ainsi : *veux*, *voulons*, *voulez*. C'est comme si l'on disait: *aie* une ferme volonté; *ayons*, *ayez* bonne volonté.

Cette question fixera sans doute l'attention d'un grammairien habile, qui nous prouvera par des faits qu'on doit accueillir ou rejeter ces expressions, dont je ne connais point d'exemples.

A. BONIFACE.

DEUXIÈME PARTIE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

QUATRIÈME LEÇON.

§. 8. CLASSIFICATION ET DÉFINITIONS. DES MOTS INVARIABLES.

DES EXCLAMATIONS OU INTERJECTIONS.

293. Cette dernière partie du discours est définie à la page 205 (n° 130 à 133.)

294. Les exclamations ou interjections le sont essentiellement, comme *chut ! hélas !* etc. ; ou accidentellement comme *paix ! ciel !* etc.

Dans le premier cas ce sont des propositions exclamatives implicites, et dans le second des propositions exclamatives elliptiques.

295. Il y a des expressions exclamatives telles que : *paix donc ! hé quoi ! hé bien !* etc.

TABLEAU DES EXCLAMATIONS.

Les mots accidentellem. exclamatifs sont marqués d'un astérisque.

Ah !	*Bon !	*Courage !
Ahi !	Bah !	Chut !
*Allons !	*Çà !	*Ciel !

Suite du Tableau des exclamations.

Crac !	Hélas !	Oh !
Dà !	Holà !	Ouais !
Dia !	Ho !	Ouf !
* Dieu !	Ho ! ho !	Oui dà !
* Dieux !	Ho çà !	Or çà !
Diantre !	Hem !	* Peste !
* Diable !	Hein !	Paf !
Eh !	Hi ! hi !	Pouah !
* Ferme !	Hu !	Parbleu !
Fi !	Hum !	* Paix !
Fi donc !	Hé !	Sus !
* Gare !	Hé quoi !	St !
ha !	Hé bien !	* Tout beau !
Ha ! ha !	O !	* Zest !

C'est dans cette partie du discours qu'il faut comprendre les jurements que je n'ai pas cru devoir rappeler.

297. On voit que les exclamations expriment la joie, la douleur, la surprise, le mépris, l'encouragement, l'injonction, la colère, certains bruits, etc.

298. Certains mots ne peuvent être classés dans aucune partie du discours, ce sont *non*, *nenni*, *si* (affirmation familière), *soit*, *oui*, *voici*, *voilà*, *savoir*, *sinon*, *soit*, qui sont des propositions elliptiques ou implicites, sans être exclamatives, ou des mots à décomposer, comme *voici*, *voilà* (281).

299. La connaissance des parties du discours, leur orthographe relative (81), leur emploi et leur construction, s'acquièrent par l'étude de la science du langage, ou de la GRAMMAIRE.

300. Des observateurs du langage en ont recueilli les faits épars dans les écrivains, les ont comparés, en ont établi l'analogie, et en ont déduit des règles, dont

ils ont formé un corps de doctrine ; c'est ce recueil d'observations, c'est ce code du langage que nous appelons une *grammaire.*

301. La GRAMMAIRE, proprement dite, est une science qui nous enseigne à exprimer nos pensées, au moyen de la parole ou de l'écriture, conformément au meilleur usage.

302. Les principes généraux du langage, ceux qui sont applicables à toutes les langues, constituent la *Grammaire générale.*

Les principes qui dépendent des conventions particulières à chaque langue, sont l'objet de la *Grammaire particulière.*

303. La Grammaire française est la science de la langue française; comme livre, c'est un exposé méthodique de règles et d'exceptions qui, fondées sur le bon usage de cette langue, enseignent à la parler et à l'écrire correctement.

304. Les mots peuvent être considérés grammaticalement sous trois points de vue :

1.° Relativement à leur *classification* selon les différents rôles qu'ils jouent dans le discours;

2.° Relativement à leur *concordance*, d'où leurs formes orthographiques selon leurs rapports de genre et de nombre;

3.° Relativement à leur *emploi* et à leur *construction.*

D'où la Grammaire a trois parties fondamentales : 1.° la *classification ;* 2.° l'*orthographe* ou *orthographie ;* 3.° la *syntaxe.*

La première partie est présentée dans ce Journal,

à l'exception de l'*analyse de la proposition*, qui en dépend, et dont je ferai un traité particulier dans un des prochains numéros.

Je tâcherai de terminer la seconde dans le cours de cette année. Quant à la troisième, il me sera bien difficile de la publier régulièrement de mois en mois, vu les grandes difficultés qu'elle présente, et les immenses recherches que j'ai encore à faire pour offrir à mes concitoyens un ouvrage qui réponde à la confiance et à l'estime dont ils veulent bien m'honorer.

Dans le premier numéro j'ai fait un appel aux amateurs de la langue française, dont j'ai sollicité les observations critiques; beaucoup y ont répondu, et la plupart avec loyauté et justesse.

C'est avec beaucoup de reconnaissance que j'accueille ces critiques, que je m'empresserai de réfuter ou d'approuver, me fesant un devoir de tout sacrifier à la vérité, même mon amour-propre.

RÉSUMÉ.

Les *adverbes*, les *prépositions*, les *conjonctions* et les *exclamations* ou *interjections* sont essentiellement invariables.

L'adverbe est un mot qui modifie d'une manière complète le verbe, l'adjectif, et même un autre adverbe.

Si l'adverbe est composé de plusieurs mots, il présente une *expression adverbiale* comme *tout-à-coup*.

La division de cette classe de mots en adverbes de

quantité, de temps, de lieu, etc., n'offre pas un but réel d'utilité.

Les mots *oui*, *soit*, *non*, *si* (affirmation familière), ne sont pas des adverbes ; ce sont des propositions elliptiques ou implicites.

Non est adverbe dans *non* avenu.

Où et *y* sont pronoms et adverbes; pronoms dans le but *où* je tends, *j'y* pense, etc.; adverbes dans *où* allez-vous ? *y* allez-vous ? etc.

Quand un adverbe est suivi d'un complément, comme dans, il a *beaucoup* d'avantages *indépendamment de* sa place, il est accidentellement employé comme substantif, ou forme, avec la préposition qui le suit, une expression prépositive.

La *préposition* est un mot qui modifie le verbe ou l'adjectif d'une manière incomplète.

La préposition l'est essentiellement comme *à*, *de*, *pour*, *sans*, etc, ou accidentellement comme *pendant*, *excepté*, etc.

Durant est la seule préposition qui se place après son complément : *sa vie durant.*

Voici, *voilà* ne sont point des prépositions; ce sont des expressions contractées : *voici* est pour *vois-ici*, *voilà* pour *vois-là.*

Plusieurs mots remplissant la fonction d'une préposition, forment une *expression prépositive*, comme *conformément à*, *à cause de*, etc.

La *conjonction* est un mot qui indique un rapport entre deux propositions.

Cependant par ellipse elle joint deux mots ou deux parties de phrase.

Il y a des mots qui, essentiellement adverbes, sont accidentellement employés comme conjonctions; ce sont *toujours*, *encore*, *aussi*, etc., comme dans

Toujours
Encore
Aussi } est-il content.

Les grammairiens sont partagés sur la classification des mots *cependant*, *néanmoins*, *toutefois*, *pourtant*, que les uns regardent comme adverbes, et les autres comme conjonctions.

On peut les classer comme conjonctions quand, placés entre deux propositions, ils en expriment le rapport, comme dans : il est pauvre, *cependant* il est heureux.

Savoir, *sinon*, *soit*, *autrement*, *ainsi*, *partant*, sont des propositions elliptiques et non des conjonctions (1).

Comment et *donc* sont des conjonctions; mais ces mots sont employés adverbialement dans, *comme* il est fait ! voyez-le *donc*, et dans les phrases analogues.

Les expressions composées de plusieurs mots équivalents à une conjonction, sont des expressions conjonctives, comme *parce que*, *au cas que*, etc.

La division des conjonctions en *copulatives*, *disjonctives*, *adversatives*, etc., est plus embarrassante qu'utile.

(1) Dans le numéro précédent on lit *prépositions elliptiques*; c'est une faute typographique qu'on a laissée échapper.

L'exclamation est un mot qui exprime, comme en un jet, un mouvement subit de l'ame, d'où le nom *d'interjection* qu'on lui donne aussi.

Chut! hélas! sont essentiellement des exclamations, tandis que *paix! ciel!* ne le sont qu'accidentellement. *Paix donc! eh quoi!* sont des expressions exclamatives.

Il y a certains mots qui n'entrent dans aucune des parties du discours, tels sont *voici, voilà, oui, non, si,* etc.; ce sont des propositions elliptiques ou implicites.

La *Grammaire* est une science qui nous enseigne à exprimer nos pensées au moyen de la parole ou de l'écriture, conformément au meilleur usage.

La Grammaire est générale ou particulière, générale si elle traite des principes communs à toutes les langues, particulière si elle s'occupe des principes propres à une langue.

Une Grammaire est un recueil méthodique de règles fondées sur le bon usage d'une langue.

La Grammaire a trois parties fondamentales; la classification des mots, leur orthographe relative, leur syntaxe, c'est-à-dire leur emploi et leur construction.

EXERCICE.

1. Qu'est-ce que l'adverbe ? (269)
2. Qu'est-ce qu'une expression adverbiale ? (269)
3. N'y a-t-il pas plusieurs classes d'adverbes ? (270)
4. Quels sont les mots qui, compris ordinairement dans les adverbes, n'appartiennent pas à cette partie du discours? (271)
5. *Où* et *y* sont-ils adverbes ou pronoms ? (272, 273)
6. Dans *antérieurement à*, antérieurement est-il adverbe ? (274)
7. Comment classer l'adverbe *beaucoup* dans *il a beaucoup d'esprit ?* (275)
8. N'est-il pas quelquefois difficile de distinguer l'adjectif de l'adverbe ? (276)
9. Qu'est-ce que la préposition ? (278)
10. Quelle différence y a-t-il entre les prépositions *à*, *de*, *pour*, *vers*, etc., et les prépositions *pendant*, *excepté*, etc.? (279)
11. Quelles sont les prépositions qui le sont accidentellement ? (280)
12. *Voici*, *voilà* sont-ils des prépositions ? (281)
13. Qu'est-ce qu'une expression prépositive ? (282)
14. Qu'est-ce que la conjonction ? (283)
15. Quels sont les mots qui, classés dans les adverbes par la plupart des grammairiens, peuvent être dans certains cas considérés comme conjonctions ? (284)
16. *Cependant*, *néanmoins*, *toutefois*, *pourtant*, sont-ils adverbes ou conjonctions ? (285)
17. Quels mots peut-on considérer comme accidentellement conjonctifs ? (286)
18. *Savoir*, *soit*, *autrement*, *ainsi*, *partant*, compris ordinairement dans les conjonctions, appartiennent-ils réellement à cette classe de mots ? (287, 288)
19. Les mots *comme* et *donc* sont-ils adverbes ou conjonctions ? (289, 290)

20. Qu'est-ce qu'une expression *conjonctive?* (291)
21. N'y a-t-il pas plusieurs classes de conjonctions ? (292)
22. Qu'est-ce que l'exclamation ou interjection? (293)
23. Quelle différence y a-t-il entre l'exclamation *chut !* et l'exclamation *paix!* (294)
24. Qu'est-ce qu'une expression exclamative? (295)
25. Quels sentiments les exclamations expriment-elles? (297)
26. Quels sont les mots qui ne peuvent être classés dans aucune partie du discours ? (298)
27. Par quelle science s'acquièrent la connaissance des parties du discours, leur orthographe relative, leur emploi et leur construction ? (299)
28. Qu'est-ce qu'une Grammaire? (300)
29. Qu'est-ce que la Grammaire? (301)
30. Quel est l'objet de la Grammaire générale ? quel est celui de la Grammaire particulière? (302)
31. Qu'est-ce que la Grammaire française? (303)
32. Sous combien de points de vue les mots peuvent-ils être considérés grammaticalement? (304)
33. Combien la Grammaire a-t-elle de parties fondamentales? (304)

A. BONIFACE.

Nota. La suite de la méthode syllogistique de M. Marle paraîtra dans le prochain numéro.

QUATRIÈME PARTIE.

UN MOT SUR LE

COURS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE

DE M. D'OLIVIER (1).

Il n'y a que Dieu, disait judicieusement Boiste, qui puisse faire un Dictionnaire *parfait;* de même, selon nous, il n'y a aussi que Dieu qui puisse faire une Grammaire *parfaite.*

Minima de malis! cette maxime sage et profonde, qu'il importe d'avoir présente à l'esprit dans la plupart des affaires de la vie, ne doit donc pas être perdue de vue dans le choix d'une Grammaire.

Si l'ouvrage dont nous rendons compte aujourd'hui n'est pas exempt de défauts, il réunit néanmoins des qualités qui assignent à son auteur une place très-honorable parmi les grammairiens modernes.

Voici le point de départ de M. d'Olivier, et l'idée qu'il s'est formée de la Grammaire :

« La Grammaire, dit-il, considère les mots sous deux rapports ; 1° comme élémens épars du discours; et, sous ce premier point de vue, elle en examine la na-

(1) A Paris, chez Johanneau, rue du Coq-Saint-Honoré ; et à Rennes, chez Molliex, rue Royale. Un vol. in-8° de 400 pages.

ture, la forme et la valeur propre; 2° comme signes combinés des pensées, ou comme moyens propres à représenter les jugemens de l'esprit; et, sous ce second point de vue, elle en considère la convenance, l'harmonie et la valeur. De là résulte la division de la GRAMMAIRE en partie *grammaticale simple*, et en partie *grammaticale composée* ou *syntaxe*, mot qui signifie *construction*, *ordre* dans lequel on dispose les mots pour exprimer la pensée. A ces deux parties nous en ajouterons une troisième, qui comprendra la ponctuation et les règles de l'orthographe. »

Dans l'exécution de ce plan, M. d'Olivier se montre constamment grammairien judicieux, écrivain érudit et professeur habile; toutefois nous nous permettrons de combattre un des principes fondamentaux de sa classification des parties du discours. Il nous semble que dans une Grammaire savante comme celle-ci, on n'aurait pas dû consacrer un chapitre à une classe de mots spécialement appelés *noms*. Est-ce que tous les mots considérés comme signes d'idées ne sont pas des noms (1)? Si le substantif est un *nom* parce qu'il est *le signe des idées* de substance, l'adjectif est aussi un *nom* parce qu'il est le *signe des idées* de modification; la préposition, la conjonction, etc., etc., sont aussi des *noms*, parce qu'elles sont *les signes des idées* de rapport. Un grammairien philosophe qui admet des *noms*, ne doit pas taire ces vérités; autrement il vicie dans

(1) NOM vient de *nomen*, *nomen* de *notamen*, signe qui fait connaître: or, tous les mots sont des signes qui font connaître; donc, tout *mot* est un *nom*.

l'essence même toute sa classification. Il faut donc rayer le *nom* de la liste des parties du discours, ou embrasser toutes les espèces de mots sous cette dénomination générale, qui est, en effet, commune à toutes, sauf à diviser ensuite les *noms* en autant de classes qu'ils ont entre eux de différences essentielles.

Nous reprocherons encore à M. d'Olivier d'avoir fait entrer le mot *ordinairement* dans la définition de l'adverbe. Il sait aussi bien que nous qu'une bonne définition doit être précise, qu'elle doit toujours convenir au défini, et non lui convenir *ordinairement.*

La théorie des pronoms nous a frappé par sa profondeur, par sa justesse et par sa lucidité. Elle nous paraît digne du suffrage de tous les savans.

Le chapitre du verbe occupe cent pages; il peut être regardé comme un ample traité sur cette importante partie du discours. Nous croyons avec l'auteur qu'on n'en peut rien retrancher sans laisser beaucoup de choses à désirer.

L'abondance des matières ne nous permet pas de nous étendre davantage sur cet ouvrage estimable; mais nous aurons occasion d'en parler de nouveau dans la première partie du Journal Grammatical.

MARLE *aîné.*

Erratum. — Page 214, dernière ligne, lisez : ou *ce mot tient de la nature du verbe;* et non : *ce mot tient*, etc. La suppression de la conjonction ou rend la phrase inintelligible.

AVIS.

C'est par erreur que l'*Almanach du Commerce* de 1827 annonce que la Société grammaticale tient ses séances chez M. Vanier, rue des Billettes, n.° 12.

Cette Société se réunit chez M. Marle, rue du Bouloy, n.° 8. Elle a pour but de s'occuper uniquement de grammaire générale, de recherches sur les langues, et principalement sur la langue française, d'en discuter les difficultés et de les résoudre. Elle se compose de cent Membres résidans, et d'un nombre illimité de Membres correspondans. Les séances ont lieu tous les dimanches à midi précis. Le président actuel est M. Bescher, et le secrétaire-général M. Marle. La Société grammaticale a été fondée par Domergue en 1807, sous le titre d'Académie grammaticale.

Prix de l'abonnement :

Pour Paris	20 francs.
Pour les Départemens	22
Pour l'Étranger.....	25

Il paraît chaque mois un Numéro d'environ 48 pages.

Les auteurs qui désirent que nous rendions compte de leurs ouvrages, sont priés d'en déposer deux exemplaires à notre Bureau.

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE, RUE PALATINE, N. 5.